

LA
SITUATION FINANCIÈRE

DE LA PROVINCE DE QUEBEC

DISCOURS DE M. G.-A. NANTÉL

DÉPUTÉ DE TERREBONNE

Prononcé à la Chambre d'Assemblée, le 12 décembre 1890.

M. L'ORATEUR,

Je me lève avec une certaine timidité pour parler sur le budget, surtout après les discours des honorables députés de Sherbrooke et de Montréal No. 5 qui ont si éloquemment dénoncé la politique du gouvernement et porté, avec tant de vigueur à l'exposé budgétaire des coups dont il ne se relèvera pas.

Ils ont placé, clairement, franchement, devant le pays, la véritable situation financière de la province, et nous devons leur en exprimer une sincère reconnaissance.

Je ne veux nullement marcher sur leurs brisées en me proposant de soumettre à la Chambre une série d'observations qui s'imposent à mon attention, et compléteront, je l'espère, la critique du budget.

J'exprimerai d'abord mes regrets de voir que l'habile, l'éloquent député qui possédait à fond tous les secrets de nos finances, ne soit plus ici pour critiquer l'exposé budgétaire de l'honorable trésorier. Ses calculs étaient précis, ses propositions irréfutables, ses prévisions extraordinairement justes. On a voulu jeter le ridicule sur ses travaux budgétaires, mais ses travaux budgétaires sont restés comme l'expression de la vérité sur nos finances ; et à la manière dont on l'attaque en son absence, on peut voir que ses coups portaient à la bonne place : qu'ils ont infligé des blessures dont le trésorier provincial conserve encore les marques cuisantes. Le trésorier ne peut se défendre, ne peut défendre sa politique sans attaquer M. Desjardins : c'est un témoignage flatteur pour ce dernier, c'est une note fort suspecte pour la cause du trésorier.